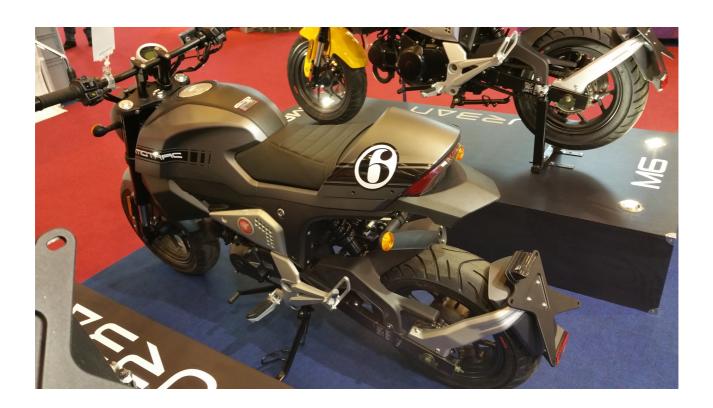


PERMIS AM 230 €



Le BSR (brevet de sécurité routière), nouvellement appelé PERMIS AM est une formation dispensée par un moniteur moto diplômé d'état. Il est obligatoire pour tous les candidats non titulaires du permis B et nés après le 1er Janvier 1988, pour pouvoir conduire sur route ouverte et sur la voie publique, un cyclomoteur jusqu'à 50 cm3 (à partir de 14 ans), ou un petit quadricycle à moteur (à partir de 14 ans, type voiturette ou quad de faible puissance).

La formation est dispensée sur deux demi-journées avec au choix une option cyclomoteur ou quadricycle léger :

- 1h de théorie
- 3h de plateau
- 3h de circulation
- 1h de théorie avec un représentant légal pour les mineurs.

Lors de la formation, les élèves suivront :

- Un rappel des règles de circulation du code de la route
- Travail de la maniabilité, freinage sur piste hors circulation
- Des consignes lorsqu'ils partiront en circulation.
- Circulation en et hors agglo.
- Une sensibilisation aux risques routiers

La formation se fait obligatoirement sur les scooters de l'auto-école. Toutefois, l'équipement de sécurité doit être amené par l'élève (casque avec norme européenne et dispositif réfléchissant, gants norme CE et coqués, jeans, baskets montantes, blouson manches longues).

merci lors de l'inscription d'amener:

- 1 photo + code numérique
- 1 photocopie l'ASSR 2 (moins de 26 ans)
- 1 photocopie de l'attestation de recensement (16 ans et 3 mois ou plus et moins de 26 ans)
- 1 photocopie de l'attestation de la journée du citoyen (17 ans ou plus et moins de 26 ans)
- 1 photocopie recto-verso de la pièce d'identité de l'élève
- Si mineur ou domicile pas au nom de l'élève photocopie pièce d'identité de l'hébergeur ou parent
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture obligatoire)
- 1 attestation d'hébergement signée par hébergeur et élève
- 1 adresse E-mail valide

TARIF FORMATION 8H: 230 €

Tarif privilège applicable sur la formation (hors financement CPF/OPCO etc...)

N'hésitez pas à demander au secrétariat les conditions d'éligibilité

N'hésitez pas à nous demander les conditions pour être client privilège [

Exclusivité seulement dans notre auto-école !!!

Possibilité d'effectuer le permis AM sur une petite moto 50 cm3 à vitesses, pour cela il est nécessaire d'effectuer une leçon avec le moniteur moto dans le but d'apprendre à gérer les vitesses avant la formation AM.(42 €)

La formation se déroule sur notre piste privée et aménagée :

9 Rue de la Prairie Bougerot GERGY

www.automotoecoleponcet.fr
automotoecoleponcet@hotmail.fr



www.automotoecoleponcet.fr
automotoecoleponcet@hotmail.fr